

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	20	20 + 4 pouvoirs

Date de convocation
16 novembre 2017

Date d'affichage
16 novembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-trois novembre à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Alain BIAUX**, maire.

Présents : **Sandrine ANTUNES, Alain BIAUX, Dominique BISSON, Daniel CALLIOT, Amelle DAHMANI, Dominique DETERM, Denis FENAT, Philippe GALLOIS, Catherine HAMEREL, Gérard KESTLER, Chantal LE LAY, Sylvie LEMERE, Sophie MARTIN, Brigitte MASSON, Bernadette MILLOT, Colette PERNET, Jean-Claude PEROT, Jean ROULIN, Dominique STEVENOT, Monique THILLY.**

Absents : **Jean-Michel CHOUARD, Marie-Thérèse DORTA-BERMEJO, Noémie GIROD.**

Représentés : **Thierry BESSON par Colette PERNET, Jean-Pierre HAQUELLE par Dominique DETERM, Sandrine LE GUERN par Alain BIAUX, Siva MOUROUGANE par Jean ROULIN.**

Madame Sophie MARTIN a été nommée secrétaire

Objet : **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

N° de délibération : **2017_11_23_06**

Rapporteur : **Mme DETERM**

Il convient de nous prononcer sur les demandes de subventions exceptionnelles des associations suivantes :

- RCF : subvention d'équipement pour l'acquisition d'une rampe de lancement :
 - coût ht : 941.67 €
 - subvention accordée : 250.00 €
- ESF : subvention de fonctionnement pour la location du gymnase Cabot pour leur tournoi traditionnel annuel de foot en salle de leurs jeunes.
 - Coût : 396.90 €
 - Subvention accordée de : 396.90

Les crédits disponibles au budget principal de cette année au titre des subventions aux associations sont de :

Objets	Subv.Fonct	Observations
Crédits inscrits au budget	20 000,00 €	
Subventions accordées :		
Subventions de fonctionnement annuelles délib du 22.06.16	15 409,00 €	
Subventions exceptionnelles :		
Collège L Grignon	150,00 €	Moissons rocks 2017 délib 07/04/17
Comité des fêtes	650,00 €	Fête patronale délib 29.06.17
ESF	650,00 €	Réveillon nouvel an
ESF	396,90 €	location gymnase cabot
Total	17 255,90 €	
Solde des crédits disponibles	2 744,10 €	
Objets		
Subv.Invest.		
Crédits inscrits au budget	2 500,00 €	
Subventions accordées :		
Jeanne d'Arc	317,00 €	Mur de tir délib 29.06.17
Et Vie Danse	184,00 €	Camescope délib 29.06.07
Racing Club Fagnieres	250,00 €	Grille de départ BMX
Total	751,00 €	
Solde des crédits disponibles	1 749,00 €	

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis favorable de la commission de la jeunesse, de l'éducation et de la vie associative du 9 novembre 2017 ;

VU l'avis favorable de la commission des finances du 14 novembre 2017 ;

OUI l'exposé qui précède,

DÉCIDE d'attribuer les subventions telles que définies dans l'exposé ci-dessus.

Résultat du vote :

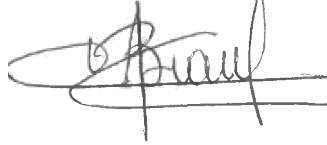
Pour	Contre	Abstention
23	0	1

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, prend une délibération conforme.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Le maire, Alain BIAUX

Maire de Fagnières

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Biaux', with a long horizontal stroke underneath.

Alain BIAUX

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 28/11/2017 à 15:18:56
Référence : 78882d9e01d941c12d250af32d4ad40f7864c122